



L'ÉDITO DU PRÉSIDENT



Depuis plus d'un an maintenant, le monde subit la pandémie la plus létale qu'il ait eu à connaître durant le siècle écoulé.

À ce jour, on compte près de 4 millions de morts du fait de cette épidémie, et elle est loin d'être jugulée, ce qui laisse présager, au final, un bilan épouvantable.

Notre pays n'est hélas pas épargné, qui recense aujourd'hui plus de 110000 décès liés à la maladie généralement nommée « COVID 19 ».

Ce chiffre impressionnant cache, toutefois, bien d'autres conséquences désastreuses pour la Nation, car au-delà des deuils, il faudra également prendre en compte les effets catastrophiques pour notre économie induits par la nécessité qui s'est imposée de la soutenir vigoureusement pour palier aux conséquences d'un confinement qui l'a pratiquement mise à l'arrêt.

Paradoxalement, notre pays, patrie de PASTEUR, LAENNEC, CALMETTE, et autre Ambroise PARÉ, qui s'enorgueillit de disposer du meilleur système de santé au monde, s'est retrouvé complètement démuni à l'apparition du fléau.

Dans l'incapacité coupable d'être en mesure de soigner la maladie, dans l'impossibilité même de pouvoir disposer, en nombre suffisant, de masques en papier, seule protection, pourtant basique, recommandée partout sauf chez nous, on préconisa les méthodes moyenâgeuses employées lors des épidémies de peste, la quarantaine et le confinement. De même, certains, qui le pouvaient, choisirent de fuir la ville pour se réfugier à la campagne, entre autres lieux habituellement réputés pour être exempts des miasmes mortels qui submergeaient bourgades et cités.

Encore nous aura-t-on épargné la saignée, le clystère et autres processions expiatoires ! Quoi que ...

On eut quand même droit, chaque jour, devant nos écrans de télévision, à la grand-messe piaculaire du vingt heures regroupant sur tous les plateaux autant d'« experts en expertises », de « spécialistes en spécialités » et de « docteurs en doctorats » qu'il était possible d'en accueillir (tout en respectant, cela va de soi, la sacro sainte « distanciation sociale ») ; à se demander s'il restait encore suffisamment de médecins pour assurer les soins aux malades.

Alors que la situation semble actuellement s'améliorer et, s'il n'y avait ce terrible bilan humain et social, on pourrait aujourd'hui en rire, mais il nous appartient maintenant d'évaluer les effets de la pandémie sur nos activités habituelles.

Le monde des anciens combattants a été, bien sûr, lui aussi affecté. Quantité de nos camarades comptent au nombre des victimes, dont des amis chers auxquels, souvent, hélas, il ne fut pas possible de rendre l'hommage qui leur était dû. Certains parmi nous ont eu à accompagner des parents ou des intimes durant leur maladie, ce qui ne manqua pas souvent d'engendrer sur eux des effets néfastes et qui risquent malheureusement d'être longs à disparaître.

Nos associations se sont retrouvées en léthargie forcée, tenues de respecter les consignes sanitaires imposées qui interdisaient tout rassemblement. Les liens habituellement resserrés par les réunions et les cérémonies se sont distendus au point de mettre en péril la cohésion de nos groupements déjà fortement affectés par les renoncements générés par l'âge.

Alors que l'espoir renaît aujourd'hui de voir nos épreuves prendre fin, notre fédération attend de vous un regain de volonté pour retrouver l'enthousiasme d'hier, reprendre la marche en avant, assurer la pérennité de nos associations.

L'Union fédérale sait pouvoir compter sur chacun d'entre vous, et dans notre département, je serais à vos côtés.

Michel BLATY

IDENTIFICATION

Identification



Marine

Tout militaire connaît l'importance qu'il y a à pouvoir reconnaître le matériel (véhicules, armes, bâtiments ou aéronefs etc...), tant ami qu'ennemi, qu'il lui est donné de rencontrer en opération.

Pour parfaire cette connaissance, il a été depuis longtemps organisé dans les armées des séances d'identifications destinées à parfaire la connaissance de ces données.

Nous vous proposons de vérifier que vous n'avez pas tout oublié de cet enseignement. Bien sûr nous tâcherons de vous proposer des « énigmes » sortant un peu de l'ordinaire, et vous devrez attendre la parution du prochain numéro de la Revue pour avoir la réponse (si nécessaire).

Réponse à l'énigme précédente



La photo prise fin novembre 1982 au Liban représente un char « Sherman M50 » (aussi connu sous le nom de Super Sherman) détruit dans l'enceinte de la Cité sportive Camille CHAMOUN au Sud de Beyrouth.

Dans les années 50, la jeune armée israélienne s'équipe de chars « Sherman » dans les surplus occidentaux. Ils seront engagés pour

la première fois pendant la crise du canal de Suez où ils réaliseront la percée des lignes égyptiennes dans le désert du Sinaï.

Dans les années 60, l'acquisition par l'Égypte de blindés soviétiques T34 et T55 amène les Israéliens à équiper leurs « Sherman » du canon français de 75 mm à grande vitesse initiale qui équipe alors les AMX 13.

Dans cette configuration et sous l'appellation de « super Sherman M50 », ils participent victorieusement à la prise de Jérusalem Est et du plateau du Golan pendant la guerre des six jours.

À partir des années 70, ils seront placés en réserve et pendant la guerre civile libanaise, plus de 70 de ces chars seront cédés aux alliés d'Israël (Milices chrétiennes libanaises, Phalanges libanaises « Kataeb », Milices PNL, Gardiens du Cèdres, Forces libanaises, et Armée du Liban Sud).

En 1976, deux de ces blindés ont été capturés par l'OLP et employés à la défense de Beyrouth-Ouest en 1982 durant l'invasion du Liban par Israël.

Il est fort probable que le « Super Sherman M50 » de la photo soit une de ces deux unités. ▲

OLLIOULES

Cérémonies

HOMMAGE AUX DÉPORTÉS

(Texte et photos de Mme Catherine Buisson)

C'est sous le signe de l'émotion, de la dignité et du recueillement qu'a été célébrée, le 25 avril, la cérémonie en hommage aux Héros et aux Victimes de la Déportation, aux monuments aux morts, Place Paul Lemoyne, en comité restreint à cause de la pandémie. Aux côtés du maire Robert Bénéventi, Christine Del Nero 1^{re} adjointe, Michel Thuilier, adjoint à la sécurité, correspondant défense et maître de cérémonie, Laetitia Quilici, adjointe aux CIL /ASL et vie des quartiers, Michel Ollagnier, adjoint aux sports et à la jeunesse, Delphine Grosso, adjointe au centre-ville et conseillère communautaire, Brigitte Crevet, conseillère municipale déléguée aux associations patriotiques et Emma Durand, maire du conseil Municipal des jeunes.

La cérémonie a débuté avec la lecture du message de la secrétaire d'Etat aux Anciens combattants par Brigitte Crevet.

Après avoir demandé une minute de silence à la mémoire de Stéphanie M, policière de Rambouillet lâchement assassinée vendredi 23 avril, le maire d'Ollioules a évoqué le souvenir de la Déportation avec un message ancré dans le présent car comme les déportés de la dernière guerre, certains peuples doivent faire



face à la cruauté et à la barbarie de régimes politiques arbitraires et totalitaires mais aussi avec un message national, rappelant «qu'il fallait s'attacher au devoir de mémoire pour ne pas commettre à nouveau les erreurs du passé, la lutte contre l'oppression et l'injustice n'étant jamais terminée».

Il a souligné « qu'il ne fallait pas offenser la mémoire de la déportation et de la résistance en faisant abusivement référence à des faits ou à des personnages liés à une période dramatique de notre Histoire ». Il demanda ensuite à chacun de s'incliner devant la mémoire de nos morts qui nous appellent à la vigilance, au respect de l'autre, à la tolérance et au combat contre toutes les formes d'extrémisme et d'exclusion. En conclusion, il a souhaité que chacun garde à l'esprit que le renoncement aux valeurs de notre République, Liberté, Egalité, Fraternité, peut conduire au pire.

Puis, il a déposé une gerbe au nom de la municipalité devant les monuments aux morts.



Des gerbes ont aussi été déposées par Emma Durand pour les enfants du conseil municipal des jeunes et Brigitte Crevet pour le Comité d'Entente des associations patriotiques.

Après le ravivage de la flamme du souvenir, la minute de silence et la Marseillaise, les élus ont salué le drapeau de la Fnaca qui représentait le Comité d'entente.

8 MAI

En raison de la pandémie, la cérémonie du 76^e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945 a été organisée à Ollioules dans un format très restreint pour le plus grand regret du maire Robert Bénéventi et de son conseil municipal. Le premier magistrat Ollioulais a présidé une cérémonie sobre et digne avec à ses côtés le Colonel Lubrano, commandant le 519^e Régiment du Train, et représentant les Cadets de la Défense, Mme Quilici, vice-présidente du Conseil Départemental, M. Thuilier, adjoint à la sécurité et maître de cérémonie, Mme Crevet, conseillère municipale, déléguée aux associations patriotiques, Mme Bernardini, adjointe, M. Righi, adjoint, M. Martina-Fieschi, adjoint, Mme Grosso adjointe, Mme Schmitt, présidente de l'ANACR, représentant le Comité d'Entente des associations patriotiques d'Ollioules et son porte-drapeau et Emma Durand, maire du conseil municipal des jeunes.



Après la lecture du message de l'UFAC par Mme Schmitt et celle du message de la secrétaire d'état aux anciens combattants par Mme Crevet, le maire a rappelé « la mémoire des Ollioulaïses et des Ollioulaïses, qui se sont engagés pour la liberté de la France et qui aujourd'hui encore nous appellent à la vigilance, au respect de l'autre, à la tolérance et au combat contre toutes les formes d'extrémisme et d'exclusion ».



Il a renouvelé son soutien aux forces de l'ordre engagées dans le combat contre l'islamisme radical et rendu hommage aux deux fonctionnaires de police lâchement assassinés. Respectant les règles sanitaires, le maire et le colonel Lubrano ont déposé une gerbe tout comme Mme Schmitt au nom du comité d'entente et Emma Durand pour le conseil municipal des jeunes.

Après la minute de silence et la Marseillaise, les personnes présentes, mais aussi celles qui suivaient la cérémonie en direct sur Facebook, ont pu entendre le Chant des Commandos, hommage poignant aux membres des Commandos d'Afrique, libérateurs de la première heure. Puis le porte-drapeau de l'ANACR a été salué aux accents la Marche de la 2^e DB.

JOURNÉE NATIONALE DE LA RÉSISTANCE

C'est au giratoire des Médailles Militaires, et en comité restreint pour suivre les consignes préfectorales, qu'a débuté ce 27 mai la cérémonie du 78^e anniversaire de la création du Conseil National de la Résistance, sous la présidence du maire Robert Bénéventi avec à ses côtés Laetitia Quilici, vice-présidente du conseil départemental, Michel Thuilier, adjoint délégué à la sécurité, Nicole Bernardini, adjointe aux affaires sociales, Dominique Righi, adjoint aux festivités, Delphine Grosso, adjointe au centre-ville, Brigitte Crevet, conseillère municipale déléguée aux associations patriotiques, Gilles Aubin, président des Médailles Militaires et son porte-drapeau, Catherine Schmitt présidente de l'ANACR, comité d'Ollioules et de son porte-drapeau et Gaspard Robillard 1^{er} adjoint du Conseil Municipal des Jeunes.



Après un dépôt de gerbes et un moment de recueillement, les participants ont rejoint l'hôtel de ville pour fleurir et s'incliner devant les plaques des enfants d'Ollioules morts pour la France. La cérémonie s'est achevée à la salle Jean Moulin devant le buste en relief du martyr de la Résistance, pour un dépôt de bouquets de fleurs. Mme Crevet a lu le message de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, puis Mme Schmitt a rappelé le sacrifice des résistants Ollioulaïses qui ont lutté pour la liberté de la commune.

Le maire, dans son discours, a évoqué « l'espérance, la fidélité, le courage, qui étaient incarnés par la petite poignée d'hommes rassemblés en ce 27 mai 1943. Espérance dans la libération de la patrie, Fidélité aux idéaux de la France. C'étaient les missions fixées par le Général de Gaulle à la France Libre, à la Résistance et à son Conseil National. Courage enfin, car il fallait un immense courage pour se battre à l'heure où régnait partout la peur et la délation. Il fallait aussi rassembler, rassembler toutes les sensibilités, rassembler toute la diversité de la Résistance, faire taire les

divergences, les rivalités. Inlassablement, avec autorité et patience, Jean Moulin s'y est employé. La réunion du 27 mai 1943 est son œuvre, c'est tout naturellement en ce lieu, sous son nom, que nous rendons hommage à ce haut serviteur de la République et de ses Valeurs .

L'année où l'on célèbre le 78^e anniversaire de la création du Conseil National de la Résistance, il faut se rappeler que c'est dès octobre 1941, que Jean Moulin gagne Londres et se présente au chef de la France Libre pour demander des moyens au nom des mouvements de zone Sud. Il hésite à rejoindre les Anglais ou de Gaulle. Jean Moulin choisit finalement le chef de la France Libre. Le général de Gaulle, qui connaît l'action de ce préfet hors pair, lui confie une double mission : rallier les mouvements de résistance et les unir, et créer l'Armée secrète unifiée en séparant les forces militaires des organisations politiques. Le respect et la fascination sont mutuels. Jean Moulin dira de lui à son retour «c'est un très grand bonhomme». Il est ainsi parachuté dans la nuit du 1^{er} au 2 janvier 1942 avec des fonds pour les mouvements, et du matériel de transmission. Il obtient des chefs de mouvement allégeance à la France Libre. Devenu Rex dans la clandestinité, Jean Moulin réussit à convaincre les mouvements de rassembler leurs forces militaires au sein d'une armée clandestine unifiée que le général Delestraint accepte de mettre sur pied en septembre.

Par lettre du général de Gaulle en date du 22 octobre 1942, Jean Moulin est nommé président du Comité de coordination qui comprend, outre le chef de l'armée clandestine, les chefs des trois grands mouvements. Entre-temps, le 17, il est fait Compagnon de la Libération. À Londres, de Gaulle confie à Rex la dure mission de créer le Conseil de la Résistance, et le nomme son seul représentant pour l'ensemble de la France. Devant quelques Compagnons, il tient à le décorer de la Croix de la Libération. Le 8 mai, de Paris, Rex peut annoncer la formation en cours de ce nouvel organisme qui fait du général de Gaulle le seul chef politique de la France au combat. Il réunit en séance plénière et inaugurale le 27 mai au 48 de la rue du Four (6^e arrondissement), dans l'appartement de son ami René Corbin, les 18 participants représentant mouvements, partis et syndicats. Ils votent la motion reconnaissant le général de Gaulle comme le chef politique et le général Giraud, le chef de l'armée française ».

Monsieur le maire a poursuivi en rappelant que «Nous rendons aussi un vibrant hommage aux résistants ollioulaïses, qui ont su par leurs actions et leur savoir faire, participer à la libération de notre commune, et organiser ensuite la distribution des vivres et des denrées de base pendant une période très délicate juste après la libération. Il a rappelé par ces mots le souvenir de Jean Callènes qui avait souhaité que l'ANACR offre à la ville le bas relief du buste de Jean Moulin qui orne la salle communale.

Voltaire disait, une patrie est là où l'on vit heureux. C'est justement le programme du CNR qui s'intitule : Les jours heureux. Ils ont commencé le jour de la libération de la France».



La cérémonie ne pouvant accueillir ni les enfants des écoles, ni l'ensemble polyphonique d'Ollioules, le service communication avait réalisé un montage vidéo avec les photographies des cérémonies de 2002 à 2020, avec en accompagnement les enregistrements du chant des partisans, du chant des marais, de l'Hymne Européen, et de la Marseillaise, par les élèves de primaire et l'ensemble polyphonique, un grand moment d'émotion ! ▲

Cérémonie du 8 mai



Malgré les restrictions sanitaires nous avons pu célébrer la fête anniversaire de la victoire du 8 mai 1945.

La commémoration a débuté en matinée par la levée des couleurs sur le carré militaire et le caveau des gueules cassées.

Elle s'est poursuivie à 11h00 par la cérémonie en présence des élus, suivie d'une remise de décorations : Légion d'honneur pour Jacques Michaux, président de l'AMAC La Valette et remise de la croix du combattant au porte-drapeau de la FNACA. ▲



Nécrologie



Eric Baret, porte-drapeau de l'AMAC la Valette, est décédé le 7 mai dernier des suites d'une grave maladie en 3 mois, à l'âge de 62 ans.

Ancien parachutiste du 8^e RPIMA de Castres, il était adhérent à l'AMAC et membre du Conseil d'administration de la Maison du combattant à Toulon.

Plus de 15 drapeaux étaient présents, ainsi qu'une foule estimée à plus de 130 personnes qui l'accompagnaient pour son dernier voyage. Son éloge funèbre a été lu par Jacques Michaux du fait de sa fonction de président de l'AMAC la Valette, mais aussi au nom de l'amicale régimentaire du 8^e RPIMA (nous étions tous deux adhérents à cette amicale) et à titre d'amitié personnelle. Qu'il repose en paix au paradis des braves ! ▲



Cérémonies

Compte tenu du maintien de l'urgence sanitaire dans le pays, les cérémonies patriotiques de ce début d'année se sont déroulées dans le respect des consignes en vigueur et en particulier avec une participation réduite des intervenants.

Journée de la déportation

(D'après l'article disponible sur le site internet de la ville du Beausset : actualités)



Organisée par Le Souvenir Français, la cérémonie en mémoire des déportés, des résistants et des justes s'est déroulée le dimanche le 25 mai à 17h devant le monument aux morts du Beausset. La cérémonie invitait également à commémorer la libération des camps de concentration et d'extermination.

Après le préambule présenté par madame Antelme, présidente du Comité du Beausset, a eu lieu la lecture de la lettre officielle des déportés par monsieur Edouard Friedler, maire du Beausset :

« 76 ans après le retour des derniers déportés libérés, le souvenir de la déportation demeure dans notre mémoire collective et ne doit pas s'effacer.

Ce que furent les camps d'extermination et de concentration nazis et l'horreur vécue par les millions d'êtres humains qui en furent victimes, n'est pas une simple page documentaire de l'histoire du XX^e siècle. L'humanité y a été atteinte dans ce qu'elle a de plus sacré.

Des êtres humains étaient catégorisés en surhommes et sous-hommes, leurs vies jugées « dignes ou indignes d'être vécues » sur décision d'un État qui avait érigé en programme politique sa conception raciste et eugéniste du monde et la portée à son paroxysme dans l'univers concentrationnaire.

Des hommes, des femmes et des enfants ont été envoyés dans des centres d'extermination ou dans des camps de mort lente, par un système qui niait leur appartenance à l'espèce humaine et s'employait à leur faire perdre conscience de leur propre humanité.

Pourtant, dans les pires circonstances, beaucoup ont su résister à la terreur et à la déshumanisation par la force de l'esprit et la solidarité. Leur engagement et leur combat sont un exemple à suivre.

Il nous faut aujourd'hui encore résister à de nouvelles formes de fanatisme et de barbarie qui entendent promouvoir une vision raciste de l'humanité et détruire la liberté et la démocratie par la terreur.

De nouvelles menaces nous rappellent la communauté de destin qui unit l'humanité au-delà des différences culturelles, ethniques ou religieuses et des antagonismes idéologiques, politiques ou économiques.

Face à ces périls, l'espoir réside dans l'engagement de tous et en particulier des jeunes générations, à l'exemple des déportés, au service de la liberté et vers des formes nouvelles de résistance et de solidarité.

À tous les déportés, victimes des génocides ou de la répression, nous rendons aujourd'hui un hommage solennel, et nous saluons respectueusement leur mémoire ».



Puis, la gerbe des associations patriotiques a été déposée par madame Blanc, membre du Souvenir Français et monsieur Heully, président des Médailleurs militaires ; la gerbe de la Municipalité a été déposée par monsieur le maire.

La flamme du souvenir a été ravivée par monsieur Blaty, président des anciens combattants.

Après la sonnerie aux morts, une minute de silence a été observée en leur mémoire suivi de l'hymne national entonné « a capella ». Les porte-drapeaux ont été remerciés par les personnalités présentes, parmi lesquelles monsieur Denis Willaert, adjoint à la sécurité et la tranquillité publique, madame Rachida Amar, conseillère municipale, mesdames Leguem et Fiol, conseillères régionales et monsieur Menichini pour la Légion d'honneur.



8 mai : Fête de la Victoire



Pour respecter la situation de confinement ainsi que les gestes barrières, la cérémonie du 8 mai 2021 s'est déroulée en présence de M. Edouard Friedler, maire du Beausset, du capitaine de corvette Lorélie FERAUD, commandant de la Flottille 35F, du capitaine Etienne EYMERY, commandant de la Compagnie de Gendarmerie de la Valette du Var, du capitaine Bruno MAGNAN du 519^e Régiment du Train, et de Rodolphe PAWLIK, adjudant-chef de la Brigade de Gendarmerie du Beausset.

Les présidents d'associations patriotiques et les porte-drapeaux participaient également à la cérémonie qui n'était pas ouverte au public. ▲



LA FRANCE MUTUALISTE

Délégation VAR

Pour vos projets d'épargne et de retraite, pensez à la France Mutualiste !!!

Délégation du Var :
226, boulevard de Tessé
83000 TOULON
Tél : 04 94 92 30 91

N'hésitez pas à contacter vos conseillères :
Lucille FERRARI
04 94 92 43 10
& Isabelle SOLEILLET
04 94 92 43 13.

Vous avez besoin de la France Mutualiste...
la France Mutualiste a besoin de vous ! Faites adhérer vos amis et relations...et gagnez des chèques de parrainage ! ▲



Quand on a servi la France,
on a droit à une **retraite**
complémentaire d'exception

1 Versements intégralement déductibles de votre revenu imposable*

2 Rente automatiquement majorée* et revalorisée annuellement par l'État selon votre situation personnelle, afin de préserver votre pouvoir d'achat

3 Rente à vie non imposable et non soumise aux prélèvements sociaux*

* Dans la limite d'un plafond de retraite fixé chaque année par l'État.

Pour plus d'informations : www.lafrancemutualiste.fr



DEMANDE D'INFORMATION

À remplir et à retourner à
La France Mutualiste,
sous enveloppe affranchie à l'adresse suivante :
La France Mutualiste - Délégation Var
226, bd de Tessé - 83000 TOULON

GRATUITE
sans engagement

VOUS

M. Mme.

Nom* : _____

Prénom* : _____

Né(e) le* : _____

Adresse* : _____

Code postal* : _____

Ville* : _____

Email : _____

Tél. : _____ * champs obligatoires

Votre Situation **SANS LIMITE D'ÂGE**

Je suis détenteur :

De la Carte du Combattant (Date d'émission) _____

Du Titre de Reconnaissance de la Nation
(Date d'émission) _____

Je suis Veuve, Veuf, Orphelin, ou Ascendant d'un militaire
mort pour la France au titre du conflit _____

Je n'ai pas encore demandé ma Carte ou mon Titre.
(La Mutualité peut vous conseiller dans cette démarche)

Conflits ouvrant droit à la RMC :

Alghanistan	Indochine	RDC	Tchad
Algérie	& Corée	Méditerranée	Tunisie
Cambodge	Irak	Orientale	Ex-Yugosl.
Cameroun	Liban	République	Zaire
Congo	Libéria	Centrale	38/45
Côte d'Ivoire	Madagascar	Rwanda	Autres
Gabon	Mauritanie	Soudan	
Guinée	Ouganda	Timor	
Haiti	Maroc	Orientale	

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations qui vous concernent. Droit que vous pouvez exercer en adressant votre demande sous pli affranchi à LA FRANCE MUTUALISTE - Correspondant Informatique et Libertés - Autorisation 95575 - 75015 Paris Cedex 12.